



**Ensemble Pour La Planète**  
Initiative citoyenne pour la Nature et l'Homme

## **COMMUNIQUE DU 28 MAI 2026**

### **Objet : PNMC – IRD : merci à l'État... mais où sont passées transparence et expertise ?**

Alors que nos précédentes alertes sont restées sans suite officielle, voilà que les informations dont nous disposons concernant les projets « WALPOLE » et « MEGAFaUNE » financés dans le cadre du Parc naturel de la mer de Corail (PNMC) soulèvent à nouveau de très sérieuses interrogations sur la gouvernance scientifique et financière actuellement en place au Parc Naturel de la Mer de Corail.

L'État consent pour ces études un effort financier considérable en faveur de la protection et de la connaissance du Parc naturel de la mer de Corail (PNMC).

Les montants mobilisés sont exceptionnels à l'échelle de la « recherche » calédonienne :

- environ 240 millions CFP pour le programme « MEGAFaUNE » selon les documents publics disponibles ;
- plusieurs dizaines de millions CFP supplémentaires pour le programme « WALPOLE – restauration écologique » ;
- avec des financements provenant principalement :
  - du Fonds Vert de l'État ;
  - de l'Office français de la biodiversité (OFB) ;
  - ainsi que du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.

Mais précisément, plus les financements publics sont importants, plus les exigences de transparence, de concurrence scientifique et d'exemplarité devraient être élevées.

Or plusieurs éléments interrogent fortement.

Première surprise, aucun appel à projets scientifique ouvert et concurrentiel ne semble avoir été organisé avant l'attribution de ces financements pourtant très élevés.

Dans la recherche publique française, les financements importants sont normalement attribués :

- après appels à projets ;
- mise en concurrence des équipes ;
- et évaluation scientifique indépendante.



**Ensemble Pour La Planète**  
**Initiative citoyenne pour la Nature et l'Homme**

À titre de comparaison, les financements classiques de l'Agence nationale de la recherche (ANR) dépassent rarement 200 000 euros et sont obtenus au terme de procédures extrêmement sélectives, avec des taux d'échec très élevés.

Ici, on parle de 1.6 millions d'euros engagés sans que les règles habituelles de concurrence scientifique n'apparaissent clairement.

Ajoutons que le pilotage opérationnel du projet Walpole est confié à une contractuelle « Assistante Ingénieure de projet de recherche » (selon son profil LinkedIn) ne disposant donc pas du statut de chercheur au sein de l'IRD. Mais elle est l'épouse d'un membre du conseil scientifique du Parc... ça en fait des histoires de famille au Parc-IRD !

Deuxième interrogation, les principaux bénéficiaires des financements gravitent autour de réseaux déjà fortement impliqués dans les instances scientifiques du PNMC et la définition des priorités de recherche.

Cette concentration nourrit inévitablement des interrogations sur les liens d'intérêts et sur l'indépendance réelle des mécanismes d'attribution.

Troisième sujet de préoccupation, plusieurs scientifiques familiers des écosystèmes de la mer de Corail nous ont dit considérer que certains travaux financés relèveraient davantage de simples:

- suivis écologiques ;
- états de référence ;
- études de faisabilité ;
- voire de prestations proches de celles d'un bureau d'étude ;

que de véritables programmes de recherche innovants de niveau international correspondant aux standards normalement attendus pour de tels montants.

Ils s'interrogent sur le caractère réellement innovant de protocoles reposant principalement sur des opérations classiques de piégeage, d'appâtage ou d'épandage déjà largement documentées.

En effet, la recherche scientifique ne consiste pas simplement à poser quelques pièges, à réaliser des inventaires ou tester des protocoles opérationnels déjà connus.

Elle consiste d'abord:

- à formuler des hypothèses ;



**Ensemble Pour La Planète**  
Initiative citoyenne pour la Nature et l'Homme

- développer des approches innovantes ;
- modéliser les trajectoires des écosystèmes en fonction de différents scénarios ;
- publier dans les réseaux scientifiques internationaux ;
- et faire progresser les connaissances.

La question mérite donc d'être posée publiquement : le PNMC finance-t-il aujourd'hui une recherche scientifique indépendante, innovante et ouverte ou bien un système fonctionnant entre réseaux institutionnels, professionnels et familiaux déjà bien installés au PNMC ?

Parce qu'il concerne l'utilisation de fonds publics considérables et la crédibilité de la recherche calédonienne, le sujet dépasse largement les personnes.

Nous demandons donc :

- la publication complète des procédures d'attribution des financements ;
- la communication des évaluations scientifiques réalisées ;
- la transparence sur les critères de sélection utilisés ;
- ainsi que, à l'avenir, la mise en place systématique d'appels à projets ouverts, transparents et concurrentiels au sein du PNMC.

Les Calédoniens sont en droit d'attendre d'institutions financées massivement par l'argent public l'excellence scientifique et des procédures irréprochables.

La protection du plus grand espace maritime de Nouvelle-Calédonie mérite mieux qu'un entre-soi scientifique et institutionnel fonctionnant sans véritable regard extérieur.

Pour EPLP, Martine Cornaille



Image LNC



**Ensemble Pour La Planète**  
Initiative citoyenne pour la Nature et l'Homme

**Vous aimez cette communication ? Partagez-la avec votre entourage !**

Nous invitons nos concitoyens à adhérer à l'association EPLP car faire nombre cela compte ! Lien : <https://ensemble-pour-la-planete.org/articles/?url=/385-la-une/>

Nos actions portent des fruits pour notre santé et la planète, participez !

Lien: [Faire un don à EPLP \(helloasso.com\)](https://helloasso.com)

ou adressez-nous un chèque par voie postale à

EPLP - BP 32008 - 98897 Nouméa Cedex

***Grand merci à ceux qui voudront / pourront nous soutenir.***